



Le 28 août 2008

## BULLETIN D'ACCRÉDITATION 2008-16

Destinataires : Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du  
Canada  
Autres parties intéressées

Objet : Retrait de normes ULC/ORD

Dans le cadre de leurs activités d'accréditation, les Laboratoires des assureurs du Canada révisent périodiquement leurs programmes et services. D'après un examen récent de la liste actuelle des autres documents reconnus (ORD) des ULC publiés, les documents suivants ont été repérés et seront retirés à l'issue d'un délai de 30 jours à compter de la date du présent bulletin :

ULC/ORD-C58.10-1992, Jacketed Steel Tank for flammable and Combustible Liquids  
ULC/ORD-C107-1975, Guide for the Investigation of Asbestos-Cement Pipe and Couplings  
ULC/ORD-C790.4-1996, Roof Drains  
ULC/ORD-C1037-1988, Guide for the Investigation of Antitheft Alarms and Devices  
ULC/ORD-C904-1987, Guide for the Investigation of Vehicle Alarm Systems and Units

Les documents ci-dessus ont été, selon les cas, intégrés aux Normes nationales du Canada ou jugés obsolètes.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238.

Cordialement,

M. Normand Breton, ing.  
Directeur de la réglementation et ingénieur en chef

Travailler à l'avènement d'un monde plus sûr